

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du CD57 du 5 septembre 2010

Espace Sports et Loisirs à REMILLY 15h30

Associations présentes ou représentées :

FAULQUEMONT ESC - HAGONDANGE ES - L'HÔPITAL PPC - MONTIGNY LES METZ TT - SAINT AVOLD CTT - SARREGUEMINES AS - THIONVILLE SP - FORBACH USTT - WILLERWALD AS - MONTOIS LA MONTAGNE TT - FREYMING ST MAURICE CCL - MORSBACH ACS - AMNEVILLE TT - TERVILLE ASTT - CLOUANGE TT - DIEUZE STT - CREUTZWALD EP - SCHOENECK TT - MAIZIERES LES METZ TT - SARREBOURG TT - ENTRANGE AL - HAYANGE USTHTT - PETIT REDERCHING FLAC - ROUHLING CTT - STE MARIE AUX CHENES ASPTT - BINING SL - KERBACH CS - KNUTANGE-NILVANGE TT - VERGAVILLE FR - ST JEAN ROHRBACH ALPR - KONACKER HAYANGE SL - MOULINS LES METZ FC - HUNDLING CPH - BEHREN LES FORBACH TT - MARANGE SILVANGE PPC - FAMECK TT - METZ TT - REMILLY TT

Associations absentes :

MANOM JS - NEUFGRANGE - OBERGAILBACH UP - SPICHEREN CSN - VOLMUNSTER FJ - WOUSTVILLER TT - ABRESCHVILLER TTC - ILLANGE USTTI - BASSE HAM ALPA - HANGVILLER CTT - SAINT JEAN KOURTZERODE LJ - VIC SUR SEILLE FGDLT - BERTRANGE DISTROFF TT - LA GRANGE AUX BOIS ML - AUDUN LE TICHE JSA - LA RACRANGEOISE TT - SCHMITTVILLER ATT - VITTERSBOURG - HAUT CLOCHER TT - ROUSSY LE VILLAGE TT - CREUTZWALD TT - PHALSBOURG TT

Soit 38 clubs présents ou représentés sur 60, et 150 voix sur 204

En ouverture de cette assemblée, M Jean-Marie STABLO, Maire de Rémilly, souhaite la bienvenue aux participants à cette réunion. Il remarque le nombre important de représentants présents et leur présente succinctement Rémilly, ville de 2200 habitants comptant une quarantaine d'associations et autant d'adhérents que d'habitants. Il se réjouit du fait que le CD57 ait choisi sa localité pour y tenir son Assemblée Générale et en remercie ses membres.

La Présidente Françoise NOMINE salue les personnes présentes, et passe la parole au Responsable Associatif Vincent BLANCHARD qui donne lecture de l'ordre du jour tel qu'envoyé aux présidents des associations mosellanes.

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 06/09/2009

La Présidente demande si le Procès Verbal de l'Assemblée Générale, paru dans le Pongiste Mosellan N° 21, soulève des observations. Aucune observation n'étant portée, ce procès verbal est adopté par vote à l'unanimité, à main levée.

Allocution de la Présidente

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue pour cette deuxième Assemblée Générale de notre olympiade.

Mes premiers remerciements vont à nos hôtes de ce jour, le club de Rémilly et toute l'équipe du président ainsi que la municipalité de cette ville pour la mise à disposition des locaux et du matériel nécessaire au bon déroulement de cette Assemblée Générale.

Remerciements également pour les représentants des collectivités et du mouvement sportif qui nous font l'amitié d'être présents à nos côtés :

- Gilles MEMBRE, Président de la Ligue de Lorraine de Tennis de Table
- Mickaël MEVELLEC, CTS de la Ligue de Lorraine
- M. STABLO Jean-Marie, maire de Rémilly
- M. KIHIL Nicolas, du Républicain Lorrain

Je souhaite par ailleurs excuser les absences de :

- M. Philippe LEROY, Président du Conseil Général de la Moselle

- M. Sampiero GAVINI, Président de Comité Départemental Olympique et Sportif

- Mme Françoise BATAILLON-DAL-ZUFFO, Directrice de la division des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative du Conseil Général de la Moselle

- M. Sahid OULD-YAHIA, Inspecteur chargé des sports à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Le rapport d'activité de la saison 2009-2010 paru dans le Pongiste 24 vous a présenté en détail les résultats sportifs de la saison écoulée et je voudrais juste en souligner les plus importants :

- Au niveau individuel, je rappellerai les deux médailles d'Alice ABBAT du Metz TT au Championnats d'Europe Jeunes, le bronze en équipe

juniors filles et l'argent en double de cette même catégorie. Alice ABBAT a été le fer de lance de notre discipline la saison dernière puisqu'elle a décroché de nombreuses médailles lors de prestigieux tournois internationaux et une sélection en équipe de France Sénior pour les Championnats du monde.

Au niveau national, les pongistes mosellans se sont également illustrés dans différentes compétitions et catégories d'âge.

Nous ne pouvons passer sous silence les titres obtenus par les pongistes du club Handisport de Moulins les Metz et Metz TT que sont Yannick FLEURY, Stéphane MOLLIENS, Michel SCHALLER et Maxime THOMAS sachant que la relève se prépare efficacement dans ces deux sections.

Le club de Moulins les Metz a d'ailleurs été choisi par la Fédération Française Handisport pour organiser la phase finale de la Coupe de France le 28 mai 2011 et je vous encourage vivement à assister à cet évènement.

D'autres podiums nationaux ont couronné Alice ABBAT et Marine PAVOT de Metz TT, Gauthier HEIN de Thionville, l'équipe sarrebourgeoise composée de Pascal STADLER et Philippe TERMINAUX, Francis MULLER de Spicheren, Francis FARRONI de Metz TT, Richard VIBERT de Ste Marie Aux Chênes et Michelle OUDEVILLE de Montigny. Il serait trop long d'énumérer les performances régionales et départementales de nos sportifs et je vous renvoie au rapport d'activités pour en prendre connaissance si cela n'est déjà fait.

- Par équipe, la belle satisfaction vient de l'équipe féminine du Metz TT qui évoluera dans le championnat de Pro A et son homologue masculin qui se maintient en Pro B, participant ainsi à la promotion de notre discipline dans le Championnat Elite. Ces deux équipes toujours soutenues par le Comité Départemental permettront aux amoureux de la petite balle orange d'assister à des rencontres de haut niveau.

Le bilan technique de la saison est très satisfaisant, les trois stages organisés par la Commission Technique ont regroupé près d'une centaine de jeunes joueurs et la continuité du « Groupe Moselle Détection » permet de fédérer nos plus jeunes espoirs. A cela s'ajoutent les deux formations de Jeunes Entraîneurs et Entraîneurs Départementaux. Ceci sans oublier les formations en arbitrage et en direction des dirigeants, dispensées par la Ligue de Lorraine en collaboration avec les Comités Départementaux, très enrichissantes pour notre sport puisqu'elles permettront de meilleures organisations. Les nombreuses actions en direction des publics cibles ont toutes recueillies l'assentiment des pongistes présents et seront donc reconduites pour la prochaine saison.

J'adresse, au nom du Comité Directeur, toutes nos félicitations à tous les pongistes mosellans qui ont porté haut et fort les couleurs de notre département durant cette saison sportive mais surtout remercier tous les dirigeants et parents bénévoles des clubs qui œuvrent constamment pour le développement de

notre activité et nous apportent leur soutien sans faille dans l'organisation des manifestations sportives.

Je rappellerai quelques faits marquants de la saison écoulée, notamment la co-organisation du tour de Critérium Fédéral de N2 avec le club de Forbach, l'inauguration du matériel spécifique subventionné par le Conseil Général, l'inauguration de la salle « Charles KRIER » au gymnase de L'Hôpital en collaboration avec la municipalité de cette ville et vous informe que pour la prochaine saison, le CD57 et le club de Metz TT organiseront deux compétitions majeures, à savoir le Championnat de France des Régions début mars 2011 et les Internationaux de France juniors et Cadets, étape officielle du PRO TOUR de l'ITTF fin avril 2011.

Très fiers des résultats sportifs de nos pongistes qui restent notre vitrine, nous n'oublions pas que le développement et la promotion de notre discipline restent une priorité au sein du Comité Départemental.

Les réformes engagées depuis deux saisons au niveau des compétitions, stages et communications sont appréciées par les dirigeants, joueurs et l'équipe du CD57. Le site internet est en plein essor et les échanges par mail de plus en plus nombreux, ces deux outils de diffusion de l'information ayant l'avantage de simplifier et d'accélérer les démarches administratives pour tous les pongistes qu'ils soient compétiteurs ou dirigeants.

Je voudrais profiter de ce point pour remercier le Républicain Lorrain pour les nombreux articles parus dans ses colonnes en pages locales, régionales et sportives et parlant de notre sport sous toutes ses formes, promotion, résultats, informations, etc.

Les efforts en matière de développement portent leurs fruits. Le nombre de licenciés est en progression de 3%, un pourcentage plus important que celui de la Ligue de Lorraine et de la Fédération Française, mais surtout une hausse de +106 des licences... Par ailleurs, le Comité Départemental a enregistré pour la saison 2009-2010 trois nouveaux clubs que sont Phalsbourg TT, Creutzwald TT et notre hôte du jour Rémilly TT.

Comme annoncé lors de notre dernière Assemblée Générale, le réajustement des tarifs et la suppression de la caution du championnat par équipes ont été votés par le Comité Directeur, dans le but de se rapprocher des pratiques des autres départements lorrains, tout en continuant d'afficher des montants d'engagements inférieurs à ces derniers.

La hausse est néanmoins minime, entre autre sur les tarifs des licences dont la part départementale reste stable, grâce à nos partenaires institutionnels que sont le Conseil Général, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, La Ligue de Lorraine, Le Comité Départemental Olympique et Sportif, les différentes municipalités sans oublier nos partenaires

privés et notamment Wack Sport. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Notre trésorière générale, Anneline GREVIN, vous présentera à cet effet son rapport financier qui laisse apparaître une gestion et des finances saines dans le souci, évoqué l'an dernier, de pérenniser l'emploi du responsable associatif devenu indispensable au bon fonctionnement de notre structure et à la progression de notre sport en Moselle.

Consciente du besoin de rajeunir les dirigeants et d'être plus nombreux à se répartir les tâches, je suis heureuse que de nouveaux candidats se soient présentés aux élections complémentaires et leur

Rapport Moral du Secrétaire Général

Bonjour à tous,

Comme traditionnellement, je vais vous dresser le traditionnel rapport moral de la saison écoulée.

En cette deuxième saison de l'olympiade, le nombre de licenciés continue d'augmenter avec un pourcentage de progression de pratiquement 3% : 3733 joueurs de tennis de table pour la Moselle, qui conforte ainsi son assise parmi les grands départements lorrains et français, et bat par la même occasion son record historique de pratiquants.

Le nombre de licences traditionnelles a également progressé lors de la dernière saison, ce qui constitue une réelle source de satisfaction avec +13. Les licences promotionnelles sont quant à elles en nette augmentation avec +93 suite à de nombreuses actions menées par vos clubs. Ce qui permet aujourd'hui de compter 1851 licences traditionnelles et 1882 promotionnelles, soit un quasi-équilibre.

La répartition par tranche d'âge montre une prédominance des plus jeunes, représentant 57,3% des effectifs, soit environ 5 points de plus que la moyenne nationale. Les plus jeunes sont rarement concernés par la pratique en compétition, puisque seuls 8,7% des poussins et 13,7% des benjamins ont une licence traditionnelle ; la proportion augmente avec l'âge, s'inversant dès les cadets, et à partir des juniors 86,9% des licenciés sont compétiteurs.

Même si la parité est presque atteinte chez les très jeunes, poussines et benjamines, le pourcentage diminue très nettement dès l'âge junior pour se situer en moyenne à 23,3%. On remarquera également que la pratique Loisirs est plus attractive pour les féminines, puisque ce pourcentage passe à 35,2% si l'on ne tient compte que des licences promotionnelles.

Le paysage des clubs mosellans a peu changé. Deux clubs se sont maintenus au dessus de 300 licenciés, dans l'ordre Thionville et Metz. Forbach repasse sous la barre des 300 et Faulquemont se maintient à plus de 160. Nous comptons désormais six clubs de plus de 100 licenciés : Maizières-les-Metz, Montigny-les-

souhaitent bonne chance. Je vous signale également la démission de Christophe Pomarede pour raisons personnelles mais qui continuera à encadrer les stages techniques organisés par le CD57. Je terminerai cette allocation en adressant mes remerciements aux membres du Comité Directeur et à notre responsable associatif qui effectuent un travail remarquable toute l'année pour développer et asseoir notre discipline en Moselle.

Merci de votre attention et excellente saison 2010/2011.

Françoise NOMINE

Metz et L'Hôpital, rejoints par Saint-Avold qui perd une centaine d'adhérents et par Sarreguemines et Amnéville (+85 licenciés). Le nombre de clubs dont le nombre de licenciés est supérieur à 50 est stable à douze associations.

On notera la création de trois clubs lors de la saison 2009/2010 qui nous concerne aujourd'hui: Rémyilly Tennis de Table, qui dès sa première saison compte 74 adhérents, mais aussi Creutzwald TT avec 25 licenciés et Phalsbourg TT avec 12 compétiteurs. Aucune disparition n'ayant eu lieu, le nombre de clubs affiliés était donc de 62, plaçant la Moselle en tête des quatre départements lorrains.

La moyenne s'établit alors aux environs de 60 licenciés par club, avec toujours la même stabilité des effectifs, puisque sur 62 clubs, 35 ont une variation de moins de 5 personnes, et 48 de moins de 10 personnes. Les deux tiers des clubs varient de moins de 20%, six clubs ont des effectifs qui chutent d'entre 20% et 35%, un club chute de plus de 45%. A l'opposé, treize associations ont des effectifs en hausse de plus de 20%, la palme revenant à Morsbach et Amnéville qui font plus que doubler leurs effectifs.

Peu de changement donc dans le comportement de nos clubs par rapport à la licenciation.

Il est par contre un domaine, où l'on a observé un réel changement lors de ces dernières saisons, c'est l'importance croissante des moyens de communication par voie informatique. Amorcée avec succès par la Ligue de Lorraine, cette petite révolution dans nos modes de communication a été relayée depuis la saison dernière par votre Comité Départemental.

En effet, dans le but de diffuser les informations le plus rapidement possible mais aussi au plus grand nombre d'intéressés, toutes les convocations, informations, mais aussi tous les résultats ont ainsi été diffusés via notre site internet et par l'envoi de lettres électroniques à toutes les personnes ayant déposé leur adresse courriel à la ligue ou au CD.

Ceci constitue un travail important pour nous, et j'espère que vous saurez en profiter le plus pleinement possible. Les mises à jour sont en effet constantes et je ne peux que vous inviter à consulter notre site le plus régulièrement possible.

On peut néanmoins d'ores et déjà considérer que vous vous êtes pleinement approprié ce nouveau mode de fonctionnement, plus simple, plus réactif et accessible en tous lieux et à tout moment. En effet, le nombre de connexions ne cesse de croître et quelques 22000 visites ont ainsi été enregistrées la saison dernière contre 15000 en 2008/2009.

Comme déjà observé l'an passé, le jour d'envoi d'une lettre informative constitue toujours le déclic à une phase de visites importantes, souvent deux fois plus nombreuses qu'habituellement.

Restant dans le sujet des nouvelles technologies mises à votre disposition, il me faut reparler de la rubrique interactive lancée par la fédération la saison dernière en direction de vos clubs : l'espace de gestion des clubs. Vous avez déjà été nombreux à demander l'ouverture des droits, et j'incite les clubs

ne l'ayant encore fait à utiliser cet espace qui leur permet d'effectuer entre autres directement leurs demandes de licences par Internet et d'avoir accès à plusieurs outils qui leur serviront dans la gestion quotidienne de leur association.

L'accès à ce site se fait soit par le site de la Ligue (accès en page d'accueil), soit par SPID (« accéder à espace mon club » en page d'accueil). Il suffit que le Président de l'association fasse la demande d'ouverture des droits d'accès auprès de la Ligue, et il pourra alors accéder à cet espace, dont la notice d'utilisation est disponible sur le site de la Ligue à la même rubrique.

Je me permets d'insister sur le gain de temps dans le traitement des licences et sur les économies que cela occasionne puisque les délais postaux sont raccourcis et les coûts d'envois supprimés pour vos clubs.

Je vous remercie de votre attention.

Denis OMLOR

Présentation des candidats aux élections complémentaires

Le comité Directeur peut être composé de 24 membres, à l'heure actuelle il en compte 15.

Il a donc été procédé à un appel à candidatures afin de le compléter.

Cinq personnes ont adressé leur candidature, elles se présentent dans l'ordre alphabétique partant de la lettre Y, selon le tirage au sort réalisé.

Elections complémentaires au Comité Directeur

La Présidente Françoise NOMINE désigne Yohan DECLOMESNIL comme président du bureau de vote et Christian ARNOLD comme scrutateur.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Pendant le dépouillement, l'Assemblée Générale se poursuit.

Rapport Financier - Rapport des commissaires aux comptes

Le rapport financier présenté dans le Pongiste Mosellan N°24 est commenté par la Trésorière Générale, Anneline GREVIN. Le compte d'exploitation 2009-2010, arrêté au 30/6/2010 montre 86909,47 € de produits, 79302,90 € de charge et dégage donc un excédent de 7606,57 €. Anneline GREVIN donne ensuite des détails sur les différents secteurs à l'aide de tableaux et de graphiques, et explique que cet excédent s'explique par le versement cette saison de la subvention exceptionnelle du Conseil Général relative à l'achat de matériel réalisé la saison passée, mais aussi par l'organisation bénéficiaire du 1^{er} tour de Critérium Fédéral Nationale 2 avec Forbach

Anneline GREVIN présente ensuite le bilan du CD57 qui s'équilibre à 47110,30 € au 30 juin 2010.

Elle insiste sur l'évolution bien maîtrisée des charges, en augmentation de seulement 3000 €, malgré l'embauche du responsable associatif, et ce grâce à un effort important au niveau des dépenses de fonctionnement, puis elle lit le rapport établi par Patrice SIKORA et Denis ZIMMER, commissaires vérificateurs, donnant quitus sur la régularité de la tenue de la comptabilité.

Aucune question n'étant posée, la Présidente demande son approbation.

Les documents financiers de l'exercice 2009-2010 sont adoptés à l'unanimité, de même que l'affectation du résultat.

Rapport Financier - Budget prévisionnel 2010/2011

La Trésorière Générale, Anneline GREVIN présente le budget prévisionnel de l'exercice 2010-2011, en comparaison avec les prévisions et les réalisations de la saison précédente. Il est équilibré à 222145 € et se décompose comme suit : 78100 € pour le budget de fonctionnement traditionnel et 144045 € pour le budget des Championnats de France des Régions.

Le budget traditionnel est donc en adéquation avec les chiffres de la saison passée et l'organisation de manifestations importantes traduit la volonté de pérenniser le poste du responsable associatif sans rogner sur les autres activités.

L'assemblée générale s'interroge sur le montant important du budget relatif aux Championnats de France des Régions, ce à quoi le Responsable Associatif répond qu'il s'agit de la plus importante épreuve française de par sa durée de 6 jours et le nombre de joueurs présents. Il précise également que, des arrhes étant versés par les délégations au moment de leurs réservations, l'avance financière à faire par le CD57 sera minime.

Pierre BRUNELLA questionne les intervenants sur la capacité d'équilibrer une telle manifestation. S'appuyant sur la présence de Bernard RILLIARD, Commissaire Général de cette même épreuve en 2008, des réponses et des chiffres concrets lui sont apportés.

Après vote, le budget prévisionnel 2010/2011 est adopté à l'unanimité.

Rapport d'Activités 2009/2010

Le Rapport d'Activités de la saison 2009/2010 est paru dans le Pongiste Mosellan N°24.

La Présidente Françoise NOMINE en relate les grandes lignes et les faits marquants, graphiques, images et diaporama venant illustrer son propos.

Ce rapport ne soulève aucune observation.

Proclamation du résultat des élections complémentaires

Le président du bureau de vote, Yohan DECLOMESNIL, apporte à la Présidente le résultat des élections : sur les 150 voix, 146 se sont exprimées.

Les 5 candidats présentés sont élus avec les nombres de voix suivants :

BENIER Stéphane : 144

BREVETTI Francesco : 146

HEBERLE Nicolas : 146

HOSY Rémi : 146

MAHIEU Régis : 146

La Présidente, Françoise NOMINE, adresse ses félicitations aux nouveaux élus.

Intervention du Responsable Associatif

Le Responsable Associatif, Vincent BLANCHARD, intervient sur plusieurs points :

Communication

L'envoi des informations par voie électronique aux correspondants a apparemment donné satisfaction à tous, et sera donc reconduit pour cette saison. Les mises à jour sur le site internet seront régulières, de même que l'envoi de lettres d'information.

Compétitions

Vincent BLANCHARD précise que les poules prévisionnelles du championnat départemental par équipes ont été diffusées début août. Des inscriptions en Départementale 3 et Jeunes sont encore possibles jusqu'à demain et les poules définitives seront disponibles au plus tard le vendredi 10 septembre.

Il présente également la nouvelle procédure de vérification de la licence et du certificat médical, annonçant également que si un joueur ne peut désormais justifier d'être en possession de ces deux documents, il ne pourra pas être autorisé à jouer.

Développement et promotion

Un effort important a été fait la saison dernière par certains clubs envers la licenciation, Vincent BLANCHARD les remercie et souligne que cet effort doit être poursuivi, et que le Comité Départemental est disponible afin d'aider les clubs dans leurs actions de développement de la pratique pongiste.

Au sujet de l'opération « 15000 raquettes », 3 clubs ont déjà été dotés en raquettes et balles (Metz, Terville, Thionville). Les associations intéressées devront le signaler au plus tôt au siège afin de répartir la dotation mosellane entre les différents demandeurs.

Subventions

Vincent BLANCHARD insiste sur les possibilités de subventionnement offertes par l'Etat (CNDS) et le Conseil Général (Projet Club et Aide à la Licence) aux associations sportives.

Il rappelle les modalités d'acquisition des formulaires, les dates de retour impératives des dossiers complets et précise qu'il reste à la disposition de tous pour toute question ou aide à ce sujet.

Le Responsable Associatif termine son propos en remerciant les élus de la confiance accordée.

Questions diverses

Aucune question n'est parvenue au siège du Comité Départemental, et aucune interrogation n'est formulée sur place. Ce point de l'ordre du jour est donc annulé.

Remise des récompenses

Les récompenses aux différents vainqueurs des compétitions par équipes de la saison passée sont remises aux récipiendaires par Pierre BLANCHARD, Membre du Comité Directeur Fédéral et Président d'Honneur de la LLTT, Gilles MEMBRE, Président de la LLTT, Jean-Marie STABLO, Maire de Rémilly, et Françoise NOMINE, Présidente du Comité Départemental de la Moselle.

Les clubs récompensés sont :

Champion de Départementale 1 Messieurs :	FAMECK TT
Champion de Départementale 2 Messieurs :	FORBACH US
Champion de Départementale 3 Messieurs :	WILLERWALD AS
Champion de Départementale 1 Cadets :	TERVILLE ASTT
Champion de Départementale 1 Minimes :	MONTIGNY LES METZ TT
Champion de Départemental 1 Féminine :	Entente BINING SL/FORBACH USTT
Champion de Départemental 2 Féminine :	MANOM JS
Champion de Départemental Féminine Jeune :	MANOM JS

Denis OMLOR précise que le club de l'ESC FAULQUEMONT, vainqueur de la Coupe de Moselle, s'est vu remettre la coupe sur place à l'issue de la finale.

Allocutions de clôture

M. Mickaël MEVELLEC, Conseiller Technique Régional de Lorraine, adresse ses félicitations aux nouveaux élus, et exprime son souhait d'en voir s'investir sur la branche technique.

Il explique la déclinaison régionale du Parcours d'Excellence Sportive (PES) en Lorraine, qui s'articulera en trois volets :

- l'entraînement des minimes/cadets recentré autour de l'individu et articulé autour de 2 structures que sont le Centre Régional d'Excellence Sportive (CRES) Garçons basé à Metz, et le CRES féminin à Nancy. Il souligne la présence de plusieurs mosellans prometteurs au sein de la structure masculine.

- la détection des poussins/benjamins via les groupes de détection mais aussi les tops de détection et les grands prix des jeunes. Il souhaite d'ailleurs la participation la plus nombreuse des clubs à ces actions.

- le recrutement, avec notamment la mise en place de l'opération « 15000 raquettes » qu'il présente, mais aussi de kit baby-ping.

Le CTR explicite également le dispositif de l'Accompagnement Educatif mis en place par les Directions Départementales de la Cohésion Sociale, et invite les intéressés à se rapprocher du référent tennis de table de notre département.

Pour finir, Mickaël MEVELLEC souhaite à tous une saison 2010/2011 fructueuse.

M. Gilles MEMBRE, Président de la Ligue de Lorraine de Tennis de Table, remercie la Présidente de son invitation à cette Assemblée Générale. Il félicite les nouveaux élus et souligne les bons résultats de la saison écoulée.

Il note le bon fonctionnement général du comité et aussi l'augmentation du nombre de licenciés de la saison 2009/2010, remercie le CD57 de son action en faveur du développement du tennis de table en Lorraine.

Rapportant les excellentes relations entre les deux institutions, il rappelle la convention de développement signée par les deux parties, dont le montant maximum prévu a été versé grâce aux actions mises en œuvre.

Il se réjouit de l'attribution de deux organisations majeures à la Moselle pour 2010/2011 et exprime son souhait de voir les pongistes venir en nombre assister à ces parties de haut-niveau.

Pour finir, Gilles MEMBRE souhaite aux pongistes mosellans une nouvelle saison aussi brillante que celle passée.

M. Jean-Marie STABLO, Maire de Rémilly félicite les différents intervenants pour l'excellente tenue de l'Assemblée Générale et la qualité des explications fournies.

Il souhaite pleine réussite aux nouveaux élus, au comité directeur départemental et à l'ensemble des pongistes présents pour la nouvelle saison, invitant par la suite tous les participants au pot de l'amitié offert par la municipalité.

La Présidente Françoise NOMINE remercie encore les personnes présentes à cette Assemblée Générale et clôt la réunion à 17h30.